PARTENARIAT MONDIAL pour L'EDUCATION

BOD/2020/06 DOC 02-Rév.1
Conseil d'administration
9-11 juin 2020
Via Kudo
Pour décision

ORDRE DU JOUR PAR CONSENTEMENT

N.B. Les documents du Conseil sont de nature délibérative et, conformément à la politique de transparence du GPE, ne sont pas publics tant que le Conseil ne les a pas étudiés en réunion. Il est entendu que les groupes constitutifs transmettent ces documents à leurs membres en amont de la réunion du Conseil à des fins de consultation.

1. OBJET

Le but de ce document est de présenter au Conseil d'administration un ordre du jour par consentement aux fins d'approbation. La signification et le but des « ordres du jour par consentement » sont expliqués dans la partie Cadre général ci-dessous.

2. DÉCISIONS À L'ORDRE DU JOUR PAR CONSENTEMENT

BOD/2020/06-XX—Rapport de la réunion du Conseil d'administration du 11-12 décembre: Le Conseil d'administration approuve le rapport de la réunion du Conseil d'administration à Nairobi, Kenya les 11-12 décembre 2019 telle qu'énoncée dans le document BOD/2020/06 DOC 02 Annexe 1.

BOD/2020/06-XX—Rapport de la réunion du Conseil d'administration du 31 mars: Le Conseil d'administration approuve le rapport de la réunion du Conseil d'administration via vidéoconference le 31 mars 2020 telle qu'énoncée dans le document BOD/2020/06 DOC 02 Annexe 2.

BOD/2020/06 XX– Budget de fonctionnement et programme de travail : juillet 2020 – juin 2021 : Le Conseil d'administration :

- Approuve un montant supplémentaire de 40 972 000 dollars pour financer le budget de fonctionnement de l'exercice 2021, tels que défini dans le document BOD/2020/06 DOC 02 Annexe 3 pour la période allant du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021, dont 800 000 dollars pour le budget de la cinquième année de la Stratégie d'évaluation et de suivi.
- Autorise le Secrétariat du PME à reporter tous les fonds non dépensés de l'exercice 2020 liés aux initiatives pluriannuelles et aux activités de programmes gérées par le Secrétariat.

- **BOD/2020/06 XX —<u>Budget de administrator Fiduciaire</u> :** Le Conseil d'administration approuve le montant estimé des frais administratifs de ~~587~~ 761 000 dollars pour les services d'Administrateur fiduciaire durant l'exercice allant du 1er juillet 20~~19~~20 au 30 juin 202~~0~~1, et un budget supplémentaire de 199 400 dollars pour l'exercice allant du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020 pour couvrir une augmentation des coûts de gestion des placements résultant d'un montant plus élevé que prévu du solde moyen du Fonds et d'activités accrues de l'Administrateur fiduciaire tels qu'énoncé dans le document BOD/2020/06 DOC 02 Annexe 3.

- **BOD/2020/06 XX —: <u>Evaluation Indépendante du Partenariat mondial pour l'éducation</u>**: Le Conseil d'administration:

 1. a officiellement reçu le rapport de l'évaluation indépendante lors de sa réunion ;
 2. se félicite des conclusions et recommandations du rapport de l'évaluation indépendante et exprime son appréciation pour le travail accompli par les évaluateurs indépendants ainsi que le Comité indépendant d'évaluation tels qu'énoncé dans le document BOD/2020/06 DOC 02 Annexe 4;
 3. considère que l'évaluation indépendante est un bon investissement et fournit des recommandations opportunes et pertinentes qui devraient être examinées au cours du développement du nouveau Plan stratégique du Partenariat mondial.

3. CADRE GÉNÉRAL

3.1 Un ordre du jour par consentement est une pratique de réunion selon laquelle tous les éléments de routine et de décision non controversés, ne nécessitant pas de délibération et réunissant généralement un consensus, sont rassemblés en un seul ordre du jour ne nécessitant pas de discussion. Toutes les décisions par consentement sont adoptées en un seul vote. Le Conseil dispose ainsi de davantage de temps pour se concentrer sur les questions stratégiques qui exigent des délibérations.

3.2 Si un membre du Conseil estime qu'un point précis de l'ordre du jour par consentement mérite d'être débattu avant décision, il peut le signaler avant la réunion ou au moment où l'ordre du jour par consentement est présenté pour examen par la Présidente. Ce point précis est alors retiré de l'ordre du jour par consentement pour délibération et décision à un stade ultérieur de la réunion.

3.3 Pour cette réunion, les points inclus dans l'ordre du jour par consentement sont les

suivants :

- **Compte Rendu de la réunion du Conseil d'administration des 11-12 décembre 2019**: Le résumé de la précédente réunion en présentiel du Conseil a été transmis au Conseil le 22 janvier 2020 et aucun commentaire n'a été reçu.
- **Compte Rendu de la réunion du Conseil d'administration du 31 mars 2020**: Le résumé de la précédente réunion via vidéoconférence du Conseil a été transmis au Conseil le 13 avril 2020 et aucun commentaire n'a été reçu.
- **Budget de fonctionnement et programme de travail : juillet 2020 – juin 2021 :** Le présent document est le budget de fonctionnement et programme de travail de l'exercice 2021 soumis à l'approbation du Conseil.

- **Budget de l' Administrator Fiduciaire :** Le présent document a pour objet de demander au Conseil d'administration d'approuver le montant estimé des frais administratifs encourus par la Banque mondiale agissant en qualité d'Administrateur fiduciaire du Fonds du Partenariat mondial pour l'éducation (le « Fonds du PME ») du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021 (exercice 21) et de faire le point à l'intention du Conseil d'administration sur le montant estimé des frais administratifs du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020 (exercice 20).

- **Evaluation Indépendante du Partenariat mondial pour l'éducation :** Le présent document a pour objet de présenter les conclusions et les recommandations de l'évaluation indépendante afin d'alimenter les discussions sur le plan stratégique.

4. ANNEXES

Annexe 1 : Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration des 11-12 décembre 2019

Annexe 2 : Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du 31 mars 2020

Annexe 3 : Budget de fonctionnement et programme de travail : juillet 2020 – juin 2021

Annexe 3 : Budget de l' Administrator Fiduciaire

Annexe 4 : Evaluation Indépendante du Partenariat mondial pour l'éducation

ANNEX 1

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

11-12 DÉCEMBRE 2019 NAIROBI, KENYA

INTRODUCTION

L'ordre du jour de la réunion du Conseil et les documents y afférents se trouvent sur le site web du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE). La liste des participants figure à l'annexe 1.

Le présent compte rendu constitue un résumé de haut niveau des principaux résultats obtenus et des principales décisions prises.

MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2019

Julia Gillard, présidente du Conseil, ouvre la séance à 9h00.

1. MOT DE BIENVENUE, PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR PAR CONSENTEMENT

1.1 La présidente du Conseil souhaite la bienvenue aux participants, en particulier aux nouveaux membres titulaires et suppléants du Conseil :

Afrique 1	Membre suppléant du Conseil	L'hon. Min. Cain Mathema, Ministre de l'enseignement primaire et secondaire, Zimbabwe
Afrique 2	Membre titulaire du Conseil	L'hon. Mme Marie Thérèse Volahaingo, Ministre de l'éducation nationale et du développement technique et professionnel, Madagascar.
Afrique 3	Membre suppléant du Conseil	L'hon. Dr David Moinina Sengeh, ministre de l'Éducation de base et secondaire supérieur, Sierra Leone.
Asie et Pacifique	Membre suppléant du Conseil	M. Mahesh Prasad Dahal, Secrétaire, Ministère de l'éducation, des sciences et de la technologie, Népal
Pays Donateurs 2	Membre suppléant du Conseil	Mme Line Baagø Rasmussen, conseillère principale en développement, Capital humain, ministère des Affaires étrangères, Danemark
Pays Donateurs 4	Membre suppléant du Conseil	H.E. Rashed Mohamed Awadh Al-Hemeiri, Directeur du Département de la coopération au développement, Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale, Émirats arabes unis.

Secteur Privé	Membre du Conseil	M. David Boutcher, membre du Conseil d'administration de la Global Business Coalition for Education.
Secteur Privé	Membre suppléant du Conseil	Mme Lisa Belzberg, membre du Conseil d'administration, Global Business Coalition for Education.

Objectifs de la réunion

1.2 La présidente du Conseil passe en revue les objectifs de la réunion. Ceux-ci comprennent l'approbation de l'ordre du jour par consentement, la mise à jour de la directrice-générale, un examen des données, des discussions et des décisions pour le prochain plan stratégique du PME. Elle a rappelé à tous les participants que les décisions sont considérées être finales qu'à la clôture de la réunion du Conseil et ne devraient donc pas être divulgués a priori. Elle a également demandé que les membres du Conseil limitent leurs interventions à trois minutes.

Ordre du jour du consentement (BOD / 2019/12 DOC 02)

1.3 La présidente du Conseil passe en revue les points à l'ordre du jour par consentement qi figurent dans le document DOC 02 et demande si quiconque souhaite formuler des objections. Aucune objection n'étant soulevée, elle déclare l'ordre du jour par consentement adopté.

Décisions :

1.4 Les décisions suivantes ont été approuvées :

BOD/2019/12-01—Guichet de financement des revues sectorielles conjointes au titre de l'ESPDG : Suite à la décision BOD/2019/06-15—Mise en application d'un partenariat efficace :

1. Approuve la mise en place d'un guichet de financement des revues sectorielles conjointes au titre du mécanisme existant de financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG), y compris la procédure administrative proposée dans le document BOD/2019/12 DOC 02 Annexe 2.
2. Autorise le relèvement du plafond de financement pour la préparation du plan sectoriel de l'éducation de 500 000 à 700 000 dollars, dont un financement additionnel d'un montant maximum de 50 000 dollars par an qui sera réservé aux revues sectorielles conjointes.
3. Autorise l'accroissement du montant des requêtes de financement ESPDG pouvant être approuvées par le Secrétariat, de 500 000 à 700 000 dollars.

BOD/2019/12-02—Prorogation du Fonds à effet multiplicateur du PME : Le Conseil d'administration, notant l'importance de favoriser la plus grande utilisation possible du Fonds à effet multiplicateur du PME et la nécessité de prévoir suffisamment de temps pour la présentation de propositions de qualité, convient de :

1. prolonger la durée de validité des allocations maximales par pays au titre du Fonds à effet multiplicateur du PME qui ont été approuvées ou prorogées par le Comité des financements et performances à un moment ou l'autre en 2020, jusqu'à une date qui ne saurait dépasser le 31 décembre 2021, tel qu'il est présenté à l'Annexe A du document BOD/2019/12 DOC 02

annexe 3.

BOD/2019/12-03–<u>Les Trois lignes de Défense</u> : le Conseil d'administration :

1. Approuve le modèle à trois lignes de défense, tel qu'il est présenté à l'Annexe A du document BOD/2019/12 DOC 02 annexe 4.
2. Prie le Secrétariat d'examiner le modèle à trois lignes de défense, en fonction des besoins, et de lui recommander tous changements importants.

BOD/2018/06-04—<u>Rapport de la réunion du Conseil d'administration du 12-13 juin</u> : Le Conseil d'administration approuve le rapport de la réunion du Conseil d'administration à Stockholm, Suède les 12-13 juin 2019 telle qu'énoncée dans le document BOD/2019/12 DOC 02 Annexe 5.

Annonces sur les contributions

Le représentant Phillipe Mores du Luxembourg et la membre du Conseil d'administration Sabina Handschin de la Suisse ont annoncé de nouveaux niveaux de contributions au PME. Le Luxembourg a augmenté sa contribution au PME par dix, de 100.000 euros par an à 1 million d'euros par an et fait part de son intention de rester à ce niveau. La Suisse a annoncé une contribution supplémentaire de 6,5 millions de francs suisses pour la période de financement actuelle.

2. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE (BOD/2019/12 DOC 03)

2.1 Alice Albright, directrice générale, présente au Conseil son rapport semestriel, tel qu'exposé dans le document DOC 03. La présentation est disponible sur le site web du PME.

Délibérations :

2.2 Les points suivantes ont été soulevés :

- **Biens Publics Mondiaux.** Dans le cadre du panel de haut niveau des Nations unies sur la coopération numérique, le PME pourrait envisager de jouer un rôle de chef de file dans le partage et la liaison des données et des actifs numériques pour aider à atteindre les ODD, en particulier dans le secteur de l'éducation**.**
- **Secteur privé.** Le membre représentant le secteur privé a noté que sa circonscription avait hâte de collaborer avec le PME et d'appuyer l'éducation publique, en concordance avec l'ODD 4. Cela comprendrait le travail dans le contexte de la fenêtre de financement sur l'échange de connaissance et l'innovation (KIX) et une stratégie sur l'innovation et la technologie inclusive.
- **Partenariat.** L'accent mis sur la collaboration en partenariat est important au-delà de l'élément de financement et comprend le travail au niveau des pays à l'appui du leadership gouvernemental**.**
- **Efficacité.** Bien que plus d'efficacité dans les opérations est appréciée, il faut également faire attention qu'elle ne conduise pas à un niveau inférieur d'engagement des partenaires y compris celui du Conseil et des comités, compte tenu de l'importance de la collaboration et du « buy-in » des partenaires.

3. BIENVENUE DU GOUVERNEMENT DU KENYA

3.1 Dr Richard Belio Kipsang, principal secrétaire d'éducation de base, Ministère de l'éducation a accueilli les membres du Conseil au nom du ministre de l'éducation, Hon. George Magoha, qui n'a pas pu assister à la réunion.

3.2 Le Dr Kipsang a souligné l'engagement du Kenya à l'éducation et à la formation, en notant que plus de 25 pour cent du budget national a été alloué à l'éducation, et que la part du secteur de l'éducation du PIB est de plus de six pour cent. Conformément à la vision du PME, il a noté le travail de développement de politiques, de stratégies et lignes directrices afin d'optimiser l'utilisation des ressources destinées à assurer une éducation équitable et de qualité, et un apprentissage continu. Le Dr Kipsang a en outre noté la réforme du curriculum en cours vers une éducation basée sur les compétences et les efforts pour améliorer les processus liés à l'évaluation et à la certification des apprentissages. Le Dr Kipsang a indiqué qu'au cours des deux dernières années, le Kenya avait connu une transition à 100% de l'enseignement primaire vers l'enseignement secondaire. Il a noté l'impact significatif du financement du PME de 2014 en particulier sur le sous- secteur des enseignants.

3.3. La présidente a remercié le gouvernement du Kenya pour sa volonté d'accueillir la réunion du Conseil et au Dr Kipsang son accueil chaleureux de l'accueil et ses mots.

4. LE CONTEXTE EN PREUVE : APPRENDRE DE L'ÉVALUATION SOMMATIVE INDÉPENDANTE

4.1 David Archer, président du Comité des stratégies et de l'impact, a introduit le comité d'évaluation indépendant (IEC), représenté par Moïse Oketch, qui supervise le travail sur l'évaluation sommative indépendante (ISE). Mike Zuijderduijn, représentant de l'équipe d'évaluation, a présenté les principales conclusions du rapport intérimaire, l'ensemble des enjeux pour la stratégie et l'engagement prévu avec le Conseil en mars. La présentation est disponible sur le site Internet du PME.

Délibérations :

4.2 Au cours de la discussion, les points clés suivants ont été soulevés :

- **Stratégie**. Certains membres se sont questionnés sur le lien entre le calendrier de la stratégie de développement et celui du l'évaluation sommative indépendante. Le président du SIC a souligné l'interface étroite entre les deux exercices et les points de contact réguliers dans le contexte du travail du SIC, et de la retraite de mars.
- **Prise en main, dialogue politique et innovation au niveau des pays**. Certains membres du Conseil ont souligné la nécessité de favoriser un dialogue politique robuste au niveau des pays et ont soulevé la question de la prise en main du partenariat tant au niveau des pays et par les représentants du Conseil. Ils ont également insisté sur la nécessité d'encourager l'innovation au niveau des pays et des solutions audacieuses, et créatives au niveau de l'école elle-même.
- **Résultats et efficacité du PME**. Les membres du Conseil ont mentionné l'influence claire du PME sur l'alignement et la mise en œuvre. Certains se sont interrogés sur la manière de mesurer l'efficacité et sur l'opportunité d'adopter un cadre plus réaliste. D'autres ont relevé le défi pour le PME d'être efficace à la fois en tant que partenariat et fonds fiduciaire. L'équipe d'évaluation explorera l'expérience et la dynamique du partenariat au cours de la deuxième phase de l'évaluation. Il a également été suggéré que l'évaluation pourrait étudier d'avantage le rôle de PME dans l'architecture mondiale,

ainsi que dans les conflits et les pays fragiles.

5. PLAN STRATÉGIQUE : VIRAGES STRATÉGIQUES

5.1 À la suite de la journée de réunion précédant celle du Conseil, la présidente et le secrétariat, incluant Jo Bourne, directrice technique, ont a invité le Conseil à commenter sur le niveau d'aspiration du prochain plan stratégique et sa direction générale.

Délibérations :

5.2 Principaux points abordés :

- **Renforcement et optimisation du partenariat**. Un partenariat inclusif est important pour tirer parti des ressources et de l'expertise des partenaires au niveau national et mondial, pour devenir une organisation apprenante et générer plus de ressources pour atteindre les objectifs du PME. La priorité de l'approche de partenariat ou de l'inclusion pourrait être rendue plus évidente dans l'ordre du jour et la prise de décision du Conseil.
- **Prioriser les ressources**. Le Conseil a exprimé son soutien pour les options C, D et E dans la prélecture, respectivement ODD 4.1 et 4.2, du programme complet des ODD, et ne laissant personne de côté. Tout en reconnaissant l'importance d'adopter pleinement les ODD et en tenant compte de la poursuite du dialogue par le comité de pilotage 2030, il est nécessaire de trouver un bon équilibre entre une large empreinte du PME et un nombre limité de mesures uniques. L'équité, l'inclusion et une éducation de qualité sont essentielles. Il a aussi été noté que la mobilisation des ressources au niveau des pays, au-delà de la part du budget, devrait être une aspiration stratégique. Il a également été noté que le PME pourrait se concentrer davantage sur la manière d'intégrer la numérisation dans les compétences et les techniques.
- **Réunion ministérielle des partenaires de pays**. Le Conseil a rappelé les conclusions de la réunion ministérielle de Dakar où il a été convenu que le PME devrait adopter un modèle plus flexible et adapté au contexte et aux besoins des pays. Il a été noté qu'il fallait veiller à ne pas donner d'orientation politique aux pays car cela compromettrait le leadership, la prise en main et l'autonomisation des pays.
- **Rôle, valeur ajoutée et ambition du PME**. Le mandat du PME et sa valeur ajoutée devraient être clarifiés dans le plan stratégique. Une telle clarté pourrait également bénéficier la reconstitution des ressources. Il y avait un consensus clair que la valeur ajoutée du PME est le soutient au financement national vers un plan sectoriel unique et au renforcement du système global inclusif, notamment dans les pays à faible revenu ou situés dans la tranche inférieure des revenus intermédiaire. Le soutien à l'équité et l'inclusion, la capacité d'assurer l'absorption des biens publics mondiaux (et pas nécessairement de les créer) ont également été cités comme des valeurs ajoutées spécifiques. Conformément aux recommandations du ISE et du MOPAN, le PME devrait prioriser la définition de son niveau d'ambition et les moyens de mesurer l'attribution des réalisations de l'ODD4 au soutien et aux investissements du PME.
- **Relation ECW et IFFED**. Il a été noté que même si le PME n'est pas une organisation d'aide humanitaire, il devrait continuer de collaborer avec ECW et pourrait fonctionner dans le même espace dans l'appui à des plans de résilience pluriannuels. De même, il a été noté que l'IFFED ne couvre pas tous les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et qu'il n'est donc pas nécessaire qu'il y ait chevauchement.
- **L'éducation en tant que droit humain**. En tant que partenariat inclusif, le plan stratégique devrait faire référence à une éducation publique et gratuite de qualité comme

droit humain et aspiration stratégique.

- **Gouvernance**. Le processus de gouvernance pour l'élaboration et la finalisation du plan stratégique doit être inclusif et transparent et permettre un engagement suffisant des partenaires.
- **Financement**. Bien que l'avantage de lier le MCA à la performance ait été noté, il y avait aussi le risque qu'un modèle d'allocation minimale puisse diminuer la prévisibilité et la durabilité dont les pays dépendent et poser de nouveaux problèmes de décaissement. De plus, en priorité, le coût de l'éducation inclusive pourrait être pris en compte dans l'attribution des MCA.

5.3 Le directeur général adjoint, Charles North, a présenté les prochaines étapes et méthodes de travail pour le processus de développement du plan stratégique avant de souligner le rôle du Comité de coordination (CC) dans le la surveillance du processus stratégique, conformément à son mandat de coordonner le travail des divers comités et du Conseil.

5.4 Les points suivants ont été soulevés :

- **Rôle du SIC et des autres comités.** Certains membres du Conseil d'administration ont soulevé la question du rôle du Comité des stratégies et de l'impact dans le processus de développement du plan stratégique. Le président du SIC a précisé que son comité aura un rôle et apport considérable, en particulier par le biais des groupes de référence sur le genre et sur les enseignants et par le processus d'évaluation sommative indépendante. La présidente du Conseil a rappelé que tous les comités sont représentés au sein du Comité de coordination à travers de leurs présidents et le Conseil a demandé que les présidents des comités assurent une consultation appropriée avec leur comités respectifs.

- **Rôle du Comité de coordination, calendrier et inclusivité.** Le secrétariat partagera un calendrier avec le Comité de coordination afin que ses membres puissent faciliter la consultation autour des principes et jalon du processus de développement de la stratégie. Le besoin de transparence et d'inclusivité a été souligné et le Secrétariat a salué la proposition de certains membres du Conseil d'administration de soumettre des contributions spontanées. La question de la vacance de la catégorie de groupe des pays au sein du CC a été soulevée et la présidente du Conseil a rappelé que le processus de nomination était présentement en cours.

5.5 Le moment venu d'approuver la décision, une discussion supplémentaire sur les aspirations stratégiques a été jugée nécessaire. Il a été demandé au Secrétariat de modifier légèrement le langage sur les méthodes de travail. La présidente a déclaré que les révisions au langage de décision seraient considérées plus tard au cours de la réunion pour permettre aux groupes de consulter davantage et de consolider leurs propositions de révisions.

5.6 Les éléments clés de la discussion ont porté sur les aspirations stratégiques et les paramètres généraux pour la hiérarchisation des ressources du PME, par rapport à l'ODD4 :

- Les membres du Conseil ont exprimé des points de vue différents à savoir si le PME devrait entreprendre l'ensemble du programme OOD4 et se concentrer son action en fonction du contexte du pays ou donner la priorité aux pauvres et les plus marginalisés. La présidente du Conseil a rappelé aux membres du Conseil que la question devait être examinée en termes opérationnels et en termes de financement du

PME.

- Certains membres ont noté l'importance de l'alphabétisation des adultes et de l'apprentissage continu et il a été suggéré que cette idée soit discutée en Mars.
- Certains membres ont souligné la capacité et les ressources limitées du PME et ont exprimé leur préoccupation d'une surcharge du mandat de PME, alors que d'autres ont suggéré le besoin de compter sur l'apport des partenaires pour fonctionner au - delà de la portée actuelle de PME. Plusieurs membres du Conseil ont souligné l'importance de définir le rôle et les interventions du PME sur la base des besoins des pays.
- Le vice-président du Conseil a rappelé l'approbation du PME de l'Agenda 2030 avant de souligner l'importance de la question du genre, de la qualité des enseignants et de l'enseignement et les priorités au niveau des pays. Les membres du Conseil ont convenu de la nécessité de réaffirmer l'agenda de l'ODD 4 et le principe de ne laisser personne de côté et les représentants des DCP ont mené une consultation pour proposer un libellé susceptible de promouvoir un consensus.

Décision :

5.7 Le président du Comité de gouvernance et d'éthique (GEC), Nesmy Manigat, et le ministre de l'Éducation, Hon. David Sengeh, ont présenté les révisions suggérées au langage de décision, tel que recommandé par plusieurs circonscriptions. La présidente du Conseil constate que la décision suivante fait l'objet d'un consensus, dans sa version révisée :

BOD/2019/12-12– <u>Plan stratégique</u> : Le Conseil d'administration :

Ambition stratégique

Prend acte de l'ampleur des défis de l'éducation, de l'urgente nécessité d'y répondre et de la fonction essentielle du PME au sein de l'architecture de l'éducation, et :

1. Réaffirme l'engagement du PME en faveur de l'ODD 4.
2. Réaffirme notre engagement en faveur de l'équité, de l'inclusion et de l'apprentissage, y compris le rôle fondamental que jouent des enseignants et un enseignement de qualité et l'importance de l'égalité entre les sexes ;
3. Considérant que la plus grande partie des financements éducatifs provient des ressources nationales, le PME apportera son soutien aux gouvernements nationaux dans la planification, le financement durable, le suivi et l'examen des systèmes d'éducation dans leur ensemble pour un impact a l'échelle du système basé sur le principe de ne laisser personne pour compte.
4. Reconnaissant que l'usage précis des ressources du PME sera déterminé par les données, les preuves, le dialogue inclusif et le contexte national au niveau des pays, notant l'importance de bâtir des bases solides dès le plus jeune âge, le financement de la mise en œuvre du PME se concentre sur les plus démunis et les plus marginalisés, et donne la priorité à au moins un an d'enseignement pré-primaire et 12 ans d'enseignement et de formation.
5. Confirme que la couverture géographique des activités du PME devra cadrer globalement avec celle approuvée en 2017, à savoir les pays à faible revenu, les pays

à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et les petits États insulaires ou enclavés en développement éligibles à l'IDA, sachant que ces pays concentrent l'écrasante majorité des enfants qui ne sont pas scolarisés et de ceux qui n'apprennent pas ;

6. Reconnaît que le mode opératoire du PME dans ces pays devra être adapté au contexte et assurer l'alignement et la coordination des activités avec les opérations menées à l'échelle mondiale et nationale par les autres acteurs du secteur de l'éducation ;

7. Demande que le Secrétariat élabore un projet de texte sur la stratégie, la mission, les buts et les objectifs proposés pour le Plan 2025, ainsi que des options concernant les critères d'éligibilité et d'allocation de fonds au titre de certains mécanismes de financement du PME, en vue de leur examen par le Conseil en mars 2020 ;

Modalités de travail

8. Approuve l'orientation générale des inflexions stratégiques proposées sur les modalités de travail, plus particulièrement d'explorer la meilleure manière de mettre l'accent sur la réalisation, mobiliser la force d'un partenariat inclusif et être une organisation d'apprentissage.

9. Demande que le Secrétariat du PME prépare des options relatives à la mise en œuvre de ces modalités pour la retraite du Conseil en mars prochain ;

Supervision

10. Approuve l'approche de la supervision par le Conseil de l'élaboration de la stratégie présentée en détail dans le document BOD/2019/12 DOC 05.

JEUDI 12 DECÉMBRE 2020

6. RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES ET DES RISQUES

6.1 Céline Place, présidente du Comité des finances et des risques (FRC) a présenté un dossier de rapport du travail du Comité et ses recommandations relatives à la prévision financière, à l'analyse d'allocation des financements, à la proposition d'une hausse des allocations, au financement supplémentaire pour l'accélération de l'aide et au budget de réapprovisionnement pour la reconstitution des ressources.

Analyse des prévisions financières et des allocations des financements

6.2 Padraig Power, directeur des finances, a présenté les prévisions financières et l'analyse de l'allocation des financements.

Délibérations :

6.3 Les points suivants ont été soulevés :

- **Mobilisation des partenaires et des ressources.** Préoccupés par les faibles taux de décaissement et la diminution des contributions, les donateurs ont offert leur aide pour

mobiliser les efforts des partenaires ainsi que les ressources. Le Secrétariat a salué le soutien des partenaires en indiquant que les discussions sur le financement au niveau des pays ont causé des retards dans les applications et sont essentielles à l'approbation.

- **Faible niveau de décaissement et goulots d'étranglement dans le processus des financements.** Les membres du Conseil ont accueilli favorablement les propositions du Secrétariat visant à améliorer l'efficacité et à augmenter les allocations afin de remédier aux faibles niveaux de décaissement. Ils ont appelé à leur mise en œuvre, à travers du partenariat efficace et le prochain plan stratégique, tout en soulignant la nécessité de promouvoir les dépenses de qualité. Le rôle des pays partenaires et le LEG à assurer la livraison efficace ont également été soulevés.
- **Frais d'agents partenaires.** La question des frais d'agents partenaires a été soulevée. Le Secrétariat a fourni quelques explications sur la nature et l'étendue de ces frais, en soulignant que les agents partenaires devaient justifier ces frais au GPC qui suit cette question de près avec le FRC.
- **Couverture du risque.** Certains membres du Conseil ont demandé de plus amples informations sur la couverture du risque et le Secrétariat a fait le point sur ses discussions en cours avec le fiduciaire afin de trouver une solution viable pour les partenaires donateurs.
- **Allocation maximale par pays et formule basée sur les besoins.** Certains pays en développement partenaires ont souligné l'importance pour les MCA de se fonder sur les besoins des pays, tandis que d'autres s'inquiétaient des conséquences d'une diminution de l'allocation pour les pays qui avaient fait des progrès.

Décision :

6.4 La décision suivante a été approuvée :

BOD/2019/12-05 – <u>Allocations maximales par pays : options pour 2020</u>. Le Conseil d'administration :

1. Note qu'il est à prévoir qu'un certain nombre de pays ne satisferont pas aux prérequis du modèle d'allocation de financements du PME ou ne soumettront pas leur requête dans le cadre de l'actuel plan stratégique, ce qui entraînera l'annulation automatique de leur allocation le 31 décembre 2020.
2. Prie le Secrétariat de présenter une analyse et les options à examiner par le Comité des finances et du risque et le Comité des financements et performances, en ce qui concerne les moyens de mettre en œuvre ces allocations. Il s'agit notamment de déterminer s'il serait justifié d'assouplir les prérequis du modèle d'allocation de financements, si ces allocations devraient être annulées et les fonds réaffectés, ou si les allocations devraient être reconduites au-delà de 2020.
3. Cette analyse et les options possibles devront prendre en considération les propositions concernant l'éligibilité et les allocations de ressources pour la période couverte par le prochain plan stratégique (2021-2025) et devront être présentées au Conseil pour qu'il puisse se prononcer au plus tard en juin 2020.

Recommandation sur l'augmentation des allocations

6.5 La présidente cède la parole à Padraig Power, directeur des finances, qui a présenté les deux recommandations concernant l'augmentation des allocations : l'augmentation de la taille

d'allocation minimale ESPIG et le financement supplémentaire pour l'échange de connaissances et d'innovations (KIX).

Délibérations :

6.6 En ce qui concerne la deuxième recommandation, certains membres du Conseil ont suggéré d'étudier les moyens dont les prochains appels à propositions pour l'échange des connaissances et d'innovation (KIX) et de l'éducation à haute voix (EOL) pourraient permettre l'optimisation du portefeuille, de sorte que les demandes de qualité qui ne bénéficieraient pas de financements au titre du KIX ou EOL pourrait être financées par d'autres partenaires. Le Secrétariat a informé le Conseil que la directrice technique s'était retiré du processus d'approbation du financement KIX afin de prévenir tout conflit d'intérêts.

Décisions :

6.7 La présidente a déclaré les décisions suivantes comme approuvées après une demande d'inclure l'impact financier total de la décision sur l'augmentation des financements :

BOD/2019/12-06 – **Financement supplémentaire** : Conscient qu'il est nécessaire d'allouer un maximum de ressources financières à l'appui de la mise en œuvre du GPE 2020 et de répondre aux besoins des partenaires, le Conseil d'administration approuve la recommandation ci-après :

1. Relever à 2,5 millions de dollars le plancher de l'allocation maximale par pays pour les petits États insulaires en développement et les pays en développement enclavés admis à bénéficier d'un ESPIG, et à 7,5 millions de dollars pour tous les autres pays admis à bénéficier d'un ESPIG. L'impact financier de cette décision est de jusqu'à 29 millions de dollars plus les frais d'agence applicables.
2. Concernant la décision BOD / 2019 / 12-05 - Application de la part variable, note que les pays hors petits États insulaires en développement et pays en développement enclavés dotés actuellement de MCA ESPIG inférieurs ou égaux à 5 millions de dollars et présentant des requêtes en 2020 peuvent continuer à choisir d'adopter ou non une part variable ex post.

BOD/2019/12-07 – Échange de connaissances et d'innovations : Le Conseil d'administration :

1. Renvoie à ses décisions d'approuver une allocation de 58,5 millions de dollars (BOD/2019/03 -01) et d'envisager un éventuel accroissement des financements compte tenu des ressources disponibles, de la demande initiale et des progrès satisfaisants enregistrés (BOD/2018/06 - 11)
2. Approuve une allocation supplémentaire de 12 millions de dollars (dont une commission de 785 047 dollars) en faveur du Centre de recherches pour le développement international en tant qu'agent partenaire du mécanisme d'échange de connaissances et d'innovations (KIX) pour financer la présentation de requêtes de qualité en réponse au premier appel à propositions international, comme indiqué dans l'annexe A du document BOD/2019/12 DOC 08 Annexe A.

Financement supplémentaire pour l'accélération de l'appui :

6.8 Le Conseil se tourna vers Sven Baeten, chef par intérim de la section de soutien aux pays, pour présentation de la recommandation relative à un financement supplémentaire pour l'accélération de l'appui.

Discussion :

6.9 Les membres du Conseil ont salué la recommandation avec certains membres soulignant l'importance de ne pas ajouter une charge administrative supplémentaire pour les DCPs et les LEGs impliqués ainsi que la nécessité de coordonner les travaux dans ce contexte avec d'autres organisations œuvrant dans cet espace. La présidente du Conseil a précisé que tous les commentaires et contributions concernant la Syrie seraient traités lors de la prochaine discussion sur l'allocation maximale pour la Syrie.

Décision :

6.10 La décision suivante a été approuvée :

BOD/2019/12-08 - <u>Financements supplémentaires pour l'accélération de l'appui</u> :
Le Conseil d'administration :

1. Note l'existence de situations d'urgence dans le secteur de l'éducation de nombreux pays partenaires qui freinent les progrès réalisés dans ce secteur, compromettent les résultats visés par le Partenariat et risquent de réduire les ressources que le PME peut mettre à disposition pendant la période de financement en cours.

2. Note que le Cadre directeur pour l'accélération de l'appui dans les situations d'urgence et de reconstruction permet aux pays admissibles de déposer une requête de financement accéléré pour faire face aux situations d'urgence dans le secteur de l'éducation, jusqu'à concurrence de 20 % du montant de l'allocation maximale par pays (MCA) au titre du financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG). La MCA est donc réduite du montant correspondant.

3. Rétablit la MCA pour les pays qui ont déjà reçu un financement accéléré pendant le cycle actuel de reconstitution des ressources, à hauteur du montant correspondant indiqué dans l'annexe A du document BOD/2019/12 DOC 09.

4. Invite les pays qui bénéficient déjà d'une MCA au titre de l'ESPIG et sont éligibles à un financement accéléré à présenter une requête à ce titre d'ici à la fin de 2020, pour un montant n'excédant pas 20 % de leur MCA comme indiqué à l'annexe A du document BOD/2019/12 DOC 09), après quoi

a. Le montant initial de la MCA sera intégralement rétabli, ou

b. Les pays admissibles qui bénéficient déjà d'un ESPIG, mais n'ont pas reçu de financement accéléré pourront solliciter à ce titre un montant n'excédant pas 20 % de la MCA initiale.

5. Confère au GPC le pouvoir d'apporter les modifications qu'il juge nécessaires au Cadre directeur pour l'accélération de l'appui comme décrit dans le document BOD/2012/11 DOC 09, dans le but de donner effet à la présente décision en ce qui concerne par exemple les modalités d'examen des demandes de prolongation de la période de mise en œuvre et la façon de conforter les liens entre le Groupement de l'éducation et le Groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE).

6. Pour éviter des coûts de transaction supplémentaires à tous les acteurs concernés et mieux harmoniser plusieurs financements : encourage i) le dépôt d'une proposition unique pour

l'ESPIG et le financement accéléré, selon le cas ; et ii) l'utilisation d'un seul agent partenaire pour l'ESPIG, le financement accéléré et tout autre financement supplémentaire, à moins que les circonstances imposent de faire appel à un agent partenaire différent pour le financement accéléré.

Budget additionnel pour la reconstitution des ressources

6.11 La présidente du Conseil cède la parole à Charles Tapp, directeur des relations extérieures pour présentation du budget proposé pour la quatrième campagne de reconstitution des ressources du PME.

Discussion :

6.12 Les points clés suivants ont été soulevés :

- **Stratégie de financement de la campagne.** Des détails supplémentaires ont été demandés sur la stratégie de financement. Réitérant leurs préoccupations concernant les décaissements, certains membres ont demandé que le Secrétariat fournisse d'avantage d'informations sur le niveau d'ambition et son lien à la stratégie lors de la retraite du Conseil de mars. Certains membres du Conseil ont également souligné la nécessité de tirer parti des contributions du secteur privé dans le cadre de la prochaine campagne de financement.
- **Conférence sur le financement.** Certains membres du Conseil ont posé des questions sur l'hôte de la conférence et les connexions possibles avec l'Expo mondiale de Dubaï. La présidente du Conseil a précisé que aucune information sur l'hôte ne peut être divulguée à ce moment puisque les discussions avec les hôtes potentielles sont en cours. Mettant l'emphase sur l'Expo mondiale comme un moment clé, le secrétariat a réaffirmée l'importance des événements mondiaux et régionaux pour créer une dynamique et bâtir la volonté politique. La présidente du Conseil a également précisé que le processus de nomination du/de la prochain/e président/e du Conseil n'aurait aucune conséquence sur le calendrier de l'événement d'annonce de contributions.

Décision :

6.13 La décision suivante a été approuvée :

BOD/2019/12-09— <u>Budget supplémentaire campagne de reconstitution des ressources du PME</u> : Le Conseil d'administration :

1. Approuve un budget supplémentaire pluriannuel de 3 665 007 dollars sur la période couverte par les exercices 20 à 22 pour le Secrétariat au titre de la quatrième campagne de reconstitution des ressources du PME, comme indiqué à l'Annexe 2

2. Note que le budget pour la conférence de financement sera soumis à une date ultérieure, une fois que les hôtes et le lieu de la conférence, ainsi que les autres choix logistiques, seront connus

3. Accepte que la période de reconstitution s'étende sur cinq ans avec une importante conférence d'annonce de contributions mi-2021.

4. Prie le secrétariat de présenter de plus amples détails sur la stratégie de financement du GPE pour nourrir les discussions du Conseil lors de la retraite de mars.

Utilisation abusive des fonds du PME

6 .14 Le directeur des finances a présenté une mise à jour sur les cas d'utilisation abusive des fonds du PME au Tchad, en Éthiopie, en Ouganda et en Zambie.

7. OBTENIR DES RESULTATS AU NIVEAU DES PAYS : RAPPORTS DU COMITÉ DES FINANCEMENTS ET PERFORMANCES

7 .1 Sally Gear, présidente du Comité des financements et performances (GPC), a présenté une mise à jour sur les travaux du comité depuis la réunion du Conseil de juin et le pipeline des financements. La présidente a également informé le Conseil que le comité avait examiné si l'exemption de part variable de 2014 pour les demandes multinationales et les applications régionales prolongée par le Conseil en raison de la petite taille des allocations individuelles étaient toujours valable à la lumière du financement supplémentaire fourni par le Conseil en 2018 et 2019. Le comité a estimé que l'exemption était toujours valable - y compris pour toute allocation future du fonds multiplicateur - sur la base des défis uniques des demandes multinationales et régionales et procéderait aux demandes sur cette base.

7.2 Margarita Focas Licht, chef du partenariat efficace, a présenté une mise à jour sur le déploiement des décisions de l'examen du partenariat efficace par le Conseil d'administration et GPC plus tôt dans l'année.

7.3 Les présentations sont disponibles sur le site Internet du GPE.

L'allocation maximale pour la Syrie (MCA)

7 .4 La présidente du GPC et le Secrétariat ont présenté la recommandation du GPC sur l'opérationnalisation de l'allocation pour la Syrie, comme indiqué dans BOD/2019/12 DOC 11, qui comprenait trois options.

7.5 Le présidente du Conseil d'administration a ensuite présenté une proposition de libellé de décision, basé sur l'opérationnalisation de l'option 2, développé par le groupe de donateurs. Le libellé de décision révisé a été distribué sur place en format papier. Il a été noté qu'un langage similaire avait été adopté par ECW pour opérationnaliser un financement à la Syrie.

7.6 La présidente du Conseil a noté que le libellé de décision révisé est un « non négociable » pour le groupe de donateurs et que tout amendement les amènerait à soutenir l'option 3. Elle a également noté que l'option 1 n'était pas viable car aucun donateur du PME ne soutiendrait un soutien direct à le gouvernement de la Syrie.

Délibérations :

7. 7 Principaux points abordés :

- L'UNICEF a remercié les efforts déployés pour trouver une solution viable et a exprimé son soutien au libellé de décision révisé qui permettrait de soutenir à la fois l'éducation formelle et informelle.
- L'Afrique 3 a exprimé son soutien au libellé de décision révisé et l'importance du principe

de ne laisser personne de côté, reconnaissant que l'éducation est un droit humain et un catalyseur et que les enfants en Syrie méritent un soutien éducatif.

- LAC a exprimé son soutien au libellé de décision révisé, notant qu'il est opposé à toute intervention mais engagé à assurer que les principes humanitaires et le principe de ne laisser personne de côté perdure dans les situations d'urgence complexes et éviter toute polarisation au niveau politique.
- Le représentant de la Banque mondiale a également exprimé son soutien tout en indiquant qu'il souhaitait que son abstention de la décision soit enregistré, en raison de certains aspects du libellé de décision, en particulier la référence au fait qu'il n'y aura pas d'engagement du gouvernement dans les activités et les références à la transition politique inclusive. Le représentant de la Banque mondiale a en outre noté que la référence aux mesures restrictives des Nations Unies ne s'applique qu'à cette allocation de financement particulière et ne crée aucun précédent pour les financements futurs du PME.

7. 8 La présidente du Conseil a déclaré qu'il y avait un soutien suffisant pour adopter le libellé de décision révisé.

7. 9 Elle a ensuite donné l'occasion aux donateurs qui ne soutenaient pas le libellé de décision révisé et étaient en faveur de l'option 3, en raison de contraintes de politique nationale qui ne permettent actuellement aucune forme de financement à la Syrie, de lire les déclarations préparées de leurs gouvernements pour inclusion dans le rapport de la réunion. Elle a noté que ces donateurs avaient indiqué qu'ils étaient prêts à accepter le libellé de décision révisé.

Déclaration de la France, l'Allemagne, les Pays - Bas et les États-Unis :

Nous, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et les États-Unis, voudrions que le rapport montre que nous sommes favorables à l'option 3 pour la Syrie.

Tout d'abord, nous voulons réitérer que nous, la France, l'Allemagne, l'Irlande, les Pays-Bas et les États-Unis, avons apporté un soutien significatif aux enfants de la Syrie dans notre soutien bilatéral, en Syrie et dans les pays voisins.

Nous voudrions expliquer notre position en faveur de l'option 3.

Nous croyons au PME et à son mandat d'aider les pays en développement partenaires en aidant les gouvernements à améliorer l'équité et l'apprentissage en renforçant leur système éducatif. Tel est le mandat du PME et représente sa valeur ajoutée. C'est l'objectif que le PME doit utiliser lorsqu'il opère dans n'importe quel pays. En Syrie, il est difficile au PME de remplir ce mandat. Le PME n'est pas une organisation humanitaire et la situation en Syrie est entièrement humanitaire. Il existe des organisations du groupe de coordination sur l'éducation à l'UNICEF et à la ECW dont le mandat est aligné et qui ont l'avantage comparatif, ainsi que les procédures de sauvegarde et d'exploitation appropriées, pour travailler dans ce type de contextes à haut risque.

Bien que les principes de fonctionnement du PME pour les urgences complexes offrent une voie alternative, ils doivent être appliqués au cas par cas. Les principes de fonctionnement ne sont qu'un guide et non une exigence selon laquelle le PME doit travailler dans un pays particulier. L'avantage comparatif et l'ensemble du modèle du PME reposent sur le

renforcement des systèmes nationaux, tandis que dans les situations d'urgence complexes, le but est de sauvegarder le système.

En tant que donateurs et sur la base de la politique de contributions et de garanties, nous tenons à réitérer que nous nous réservons le droit d'affecter nos fonds à l'extérieur de la Syrie.

De plus, à mesure que nous élaborons et approuvons un nouveau plan stratégique, y compris l'admissibilité et l'allocation, nous devons réfléchir soigneusement à notre mandat et aux contextes dans lesquels nous travaillons.

Déclaration du Danemark :

Le Danemark, avec la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et les États-Unis, soutiendra l'option 3 et approuvera la déclaration commune, dans l'espoir d'être ajoutée à la déclaration enregistrée lors de cette réunion.

Le Danemark reconnaît l'engagement ferme manifesté par les donateurs restants optant pour l'option 2 et n'ira donc pas à l'encontre du consensus de l'option 2. Ce modèle démontre la valeur de la flexibilité dans le partenariat du PME, que nous devons préserver.

Le Danemark n'a pas l'intention d'affecter des fonds à la Syrie en raison de l'option 2.

Il est essentiel que le Danemark souligne que, malgré l'adhésion à la déclaration commune, le PME continue d'être un acteur pertinent et précieux pour garantir l'éducation dans des contextes fragiles et reconnaît le grand besoin d'éducation dans la crise syrienne. Pour cette raison, le Danemark a récemment augmenté son financement à ECW.

Décision :

7. 1o Plus tard au cours de la réunion, la présidente du Conseil a noté que le libellé remis au Conseil contenait un point manquant au point de décision 2d qui aurait dû omettre toute référence à l'utilisation de processus habituellement réservés aux accords de financement accéléré. Le Conseil a approuvé la décision suivante :

BOD/2019/12-11– Allocation maximale par pays pour la Syrie : Le Conseil d'administration :

1. Convient que le PME peut apporter un soutien financier pour aider à répondre aux besoins éducatifs importants en Syrie, en travaillant en étroite collaboration avec les acteurs humanitaires et conformément aux conditions suivantes :

a. Le financement sera déployé conformément aux résolutions et mécanismes applicables des Nations Unies et conformément aux principes de fonctionnement du GPE dans les situations d'urgence complexes.

b. Les partenaires de mise en œuvre seront examinés par l'agent partenaire à l'aune de la liste de sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies et les mesures restrictives de l'UE.

c. Aucun financement du GPE ne sera versé au gouvernement syrien et il n'y aura pas de participation du gouvernement syrien aux activités du PME. La coopération avec les autorités locales sera réduite au minimum possible.

d. Le soutien sera aligné sur l'approche coordonnée de toute la Syrie, le plan de réponse humanitaire et le programme pluriannuel de résilience d'Education Cannot Wait (ECW).

e. Le financement ne soutiendra pas les efforts de stabilisation ou de reconstruction et respectera les sanctions internationales et les lignes rouges. Le financement ne soutiendra les efforts de reconstruction, sous réserve de la décision du Conseil d'administration, que lorsqu'une transition politique globale, authentique et inclusive, négociée par les parties prenantes syriennes engagées dans le conflit, sur la base de la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité des Nations unies et du communiqué de Genève de 2012, est fermement engagée façon.

2. Convient, à titre exceptionnel et compte tenu de l'environnement opérationnel particulièrement complexe en Syrie de :

a. Renoncer à la condition préalable d'adhésion des PDP et aux prérequis du modèle de financement pour le financement des subventions

b. Sélectionner l'UNICEF comme agent partenaire le plus à même d'assurer l'alignement avec le cadre du programme pluriannuel de résilience d'ECW et pour opérer en Syrie conformément aux résolutions de l'ONU, au principe de «ne pas nuire», aux principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'indépendance et d'impartialité

c. Demander à l'UNICEF d'élaborer une requête de financement en consultation avec EDF pour un maximum de 25 millions de dollars pour une période n'excédant pas trois ans et conformément au cadre du programme pluriannuel de résilience, ou informer le Secrétariat s'il n'est pas en mesure de jouer le rôle d'agent partenaire

d. S'engage à considérer la proposition pour l'approbation du Conseil d'administration ;

e. Détermine que l'engagement des fonds de financement par l'administrateur doit être effectué sur une base annuelle. L'engagement de tout fonds de financement pour la deuxième, troisième année ainsi que les années suivantes (si la période de mise en œuvre du programme est prolongée) sera soumis à l'approbation annuelle du GPC pour assurer l'alignement continu avec le cadre du programme pluriannuel de résilience. Le GPC peut décider de renvoyer le problème au Conseil si nécessaire.

3. Note que tout bailleur individuel peut informer le Secrétariat que son financement ne devrait pas être alloué à la Syrie afin de se conformer aux positions politiques officielles. Tout bailleur adoptant cette position devrait théoriquement affecter des financements à d'autres pays et régions afin de se conformer à la politique de contributions et de sauvegarde du PME (clause 3.3).

Accroître l'efficacité grâce à la délégation

7. 11 La présidente du GPC a présenté la recommandation du GPC sur l'augmentation de l'efficacité grâce à la délégation avec trois options, tel qu'indiqué dans le document BOD/ 2019/12 DOC 12.

Délibérations :

7. 12 Les principaux points abordés :

- On pourrait gagner en efficacité en examinant la phase de demande où se produisent les

vrais retards.

- On ne sait pas comment le Secrétariat gérera le processus de délégation et des coûts de transaction qui y sont associés.
- Il existe d'autres façons de gérer la charge de travail du GPC autre que la prise de décision exécutive.
- Il n'y a actuellement aucune procédure en place pour garantir que ceux qui ont un rôle de conseiller dans les financements ne puissent pas part aux décisions. Une politique devrait être élaborée pour réglementer les questions de conflits d'intérêts du Secrétariat.
- Pour assurer une ligne de vue sur certaines considérations politiques, le Conseil devrait avoir une visibilité sur une base non-objection avant la décision finale par le Secrétariat.
- La délégation au Secrétariat devrait être clarifiée dans la décision en tant que délégation à la directrice générale.
- L'examen de la gouvernance 2020 devrait revoir les questions de délégation.

7. 13 La présidente du Conseil a noté que tout cadre de gestion des risques accorderait la priorité aux financements plus grands et que, si des gains d'efficacité devaient être réalisés dans le processus de financements, il pourrait commencer par une délégation au Secrétariat, en plus du GPC. Ceci, étant donné la charge de travail considerable du Secrétariat, du Conseil et des comités dans le cadre du processus d'approbation des financements. En ce qui concerne la suggestion d'une décision par approbation tacite au Conseil avant la décision du Secrétariat, la présidente du Conseil a noté que le Conseil a la possibilité, au moment où il approuve les allocations, de demander que les MCA inférieurs à 10 millions soient reportés au GPC ou au Conseil.

Décision :

7. 14 La présidente du Conseil a noté que l'option 2 serait modifiée pour refléter le fait que la délégation est à la directrice générale, que le rapport du Conseil indiquerait que le Secrétariat proposera comment codifier la gestion de toute question de conflit d'intérêts du Secrétariat, et que l'examen de la gouvernance pourrait inclure un examen des questions de délégation. La décision telle que révisée est approuvée :

BOD/2019/12-10–<u>Renforcement de l'efficience par la délégation de pouvoir</u> : Le Conseil d'administration :

1. Souligne l'importance de réduire les coûts de transaction, d'accroître l'efficience des processus d'approbation des financements et de consacrer le peu de temps dont dispose le GPC non plus à l'examen des requêtes, mais au suivi de l'exécution, tout en continuant d'appliquer des normes élevées de suivi et d'examen de la qualité.

2. Adopte l'approche ci-après basée sur les risques en ce qui concerne la délégation des pouvoirs d'approbation :

a. Délègue au GPC le pouvoir permanent d'approuver les requêtes de financement au titre de l'ESPIG ou du Fonds à effet multiplicateur (notamment les financements accélérés et les financements additionnels) d'un montant inférieur ou égal à 25 millions de dollars ou le montant équivalent en euros, majoré des commissions de l'agent partenaire correspondantes. Il est à noter que le GPC peut continuer de soumettre des requêtes à la décision du Conseil chaque fois qu'il le juge dans l'intérêt du Partenariat.

b. Délègue à la directrice générale le pouvoir permanent d'approuver les requêtes de financement au titre de l'ESPIG ou du Fonds à effet multiplicateur (notamment les financements accélérés et les financements additionnels) d'un montant inférieur ou égal à 10 millions de dollars ou le montant équivalent en euros, majoré des commissions de l'agent partenaire correspondantes. Toutefois, l'évaluation faite par le Secrétariat doit établir que tous les prérequis et les normes applicables sont pleinement satisfaits. Le Secrétariat soumet toutes les requêtes non consensuelles ou exceptionnelles à l'examen et la décision du GPC.

3. Demande au Secrétariat d'informer le GPC régulièrement de l'arrivée des requêtes de financement au titre de l'ESPIG ou du Fonds à effet multiplicateur ne dépassant pas 10 millions de dollars ou le montant équivalent en euros, de rendre compte au GPC et au Conseil des requêtes qu'il aura approuvées et de communiquer les documents de son évaluation ainsi que les comptes rendus des réunions au cours desquelles les différentes requêtes ont été approuvées pour faciliter le suivi.

Rapport sur le rendement des financements

7.15 Le Secrétariat a présenté les principales conclusions du rapport sur le rendement des financements, précédemment intitule l'examen du portefeuille. La présentation est disponible sur le site internet du PME.

Délibérations :

7.16 Les principaux points abordés :

- Les défis du modèle opérationnel identifiés dans le rapport sur le rendement des financements doivent être pris en compte dans le processus de développement du plan stratégique.
- De plus amples informations sur les rapports d'achèvement et sur la performance globale par rapport aux objectifs à la fin des financements seraient utiles.

8. RECONNAISSANCE DU SERVICE DU CONSEIL

8.1 La présidente et le Conseil ont remercié Sue Graves, membre représentant les donateurs 6 et Jordan Naidoo, membre suppléant représentant les MLA1 pour leur service de longue durée au sein du Conseil et des comités.

9. SAFF EXCEPTIONNELS CIRCONSTANCES EXEM PTIONS

9.1 La présidente du Conseil cède la parole aux présidents du GPC et du SIC , Sally Gear et David Archer, pour présentation du travail et consensus obtenu au sein des comités, et Charles Tapp pour présentation de la politique d'exemption.

Délibérations :

9.2 Les points suivants ont été soulevés :

- **Engagement avec le secteur privé**. Saluant le travail des deux comités, le représentant du secteur privé se réjouit de la possibilité de collaborer avec le PME dans son soutien aux ODD4 et l'éducation publique.
- Bien qu'ils aient souligné qu'ils ne souhaitaient pas aller à l'encontre du consensus,

le Danemark a notifié pour des fins du procès-verbal qu'il aurait préféré ne pas avoir d'exemptions à la politique du Conseil de juin 2019.

- Le représentant du groupe de CS)2 a lu une déclaration pour le procès-verbal qui est incluse ci-dessous.

Déclaration des CSO2

Depuis juin dernier, CSO 2 a informé sa circonscription des débats et des résultats de notre réunion du Conseil d'administration et s'est engagé avec lui dans le processus de suivi de l'élaboration du document sur les circonstances exceptionnelles de la stratégie de collaboration avec le secteur privé. Nous avons offert des contributions considérables, qui ont été prises en compte, et nous félicitons les deux comités impliqués dans le processus pour leurs efforts et pour le résultat qui nous a été présenté. D'un autre côté, notre circonscription s'est déclarée préoccupée par la possibilité même que le PME soutienne l'éducation à but lucratif, même dans des circonstances exceptionnelles, car cela pourrait ouvrir une brèche et créer un précédent. Au cours des dernières années, au niveau mondial, nous avons vu dans les résolutions du Parlement européen, du Conseil des droits de l'homme et du Comité des droits de l'enfant, ainsi que des rapports des rapporteurs spéciaux des Nations Unies pour le droit à l'éducation, ce point dans une direction très différente qui critique les ressources publiques acheminées vers une éducation à but lucratif. Au cours des débats qui ont eu lieu au cours des 6 derniers mois, notre circonscription a interprété que la stratégie approuvée couvrait déjà les pays en développement dont les systèmes éducatifs sont encore majoritairement privés, étant donné qu'il faisait référence au secteur privé à but non lucratif. Plus précisément, nous avons reçu des lettres d'Haïti et du Somaliland qui exprimaient les préoccupations susmentionnées et qui appelaient à un engagement profond du PME pour renforcer leurs systèmes d'enseignement public. En tant que circonscription, nous nous faisons l'écho de cet appel au PME, d'autant plus que nous nous dirigeons vers l'élaboration de son nouveau plan stratégique, réaffirmant que le renforcement des systèmes publics gratuits d'enseignement est essentiel pour garantir le droit à l'éducation pour tous.

Décision :

9.3 La présidente du Conseil a remercié les deux comités et leurs présidents pour leurs efforts et l'obtention du consensus. La décision suivante a été approuvée :

BOD/2019/12-13 - Stratégie de collaboration avec le secteur privé : Dérogations à titre exceptionnel : Le Conseil d'administration :

1. Approuve la procédure décrite en Annexe 1 rev.1 pour l'examen des dérogations à titre exceptionnel à l'interdiction de l'utilisation des fonds du PME pour fournir des services éducatifs de base à but lucratif adoptée par le Conseil ainsi que les définitions, conditions, garanties et délais y afférant. Conformément aux procédures de financement du PME, seuls les pays en développement partenaires peuvent demander une dérogation.

10. ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS

10. 1 La présidente du Conseil a pris note d'une suggestion de CSO1 1 concernant l'évaluation proposée figurant dans le document de l'ordre du jour par consentement pour changer la référence au Secrétariat fournissant « des orientations » à « un soutien solide et efficace » pour signaler que le Secrétariat ne devrait pas être propositionnel dans son appui au

Conseil et les comités mais bien neutre. Elle a toutefois noté que d'autres estimaient qu'un secrétariat professionnel devrait pouvoir faire des recommandations pour examen par le Conseil et les comités, ces derniers peuvent toujours rejeter les recommandations.

10.2 Elle note que l'évaluation du Conseil et des comités sera modifiée conformément à la suggestion.

Délibérations :

10. 3 Le point suivant a été soulevé :

- Étant donné que l'évaluation sera utilisée comme l'un des intrants de l'examen de la gouvernance, il est important d'avoir des résultats visibles présentés dans l'examen de la gouvernance en plus des résultats de l'examen de 2017.

Décision :

10.3 La décision suivante a été approuvée :

BOD/2019/12-14—Évaluation 2019-2020 de la performance et de l'efficacité du Conseil et de ses comités : Le Conseil d'administration :

1. Conscient qu'il est important d'évaluer chaque année la performance et l'efficacité du Conseil et de ses comités, approuve le questionnaire et le calendrier d'évaluation proposés, tels que présentés dans le document BOD/2019/12 DOC 02 Annexe 1 rev.1.

2. Prie le Secrétariat de mettre en œuvre l'enquête d'autoévaluation du Conseil et de ses comités en janvier 2020.

3. Prie le Comité de gouvernance et d'éthique de superviser le processus et de présenter un rapport final en temps voulu pour la retraite du Conseil en mars 2020.

11. QUESTIONS DIVERSES

11.1 La présidente du Conseil a annoncé les prochaines réunions du Conseil pour l'annee 2020 :

- 23-25 mars Retraite à Washington, États-Unis
- 9-11 juin Réunion à Amsterdam, Pays-Bas
- Réunion du 1er au 3 décembre à Berlin, Allemagne

11.2 La réunion s'est clôturée à 15h30.

Annexe 1 : Liste des participants

Global Partnership for Education - Meeting of the Board of Directors Participants List				
Name	**Work Country**	**Title**	**Organization**	**Constituency**
Abdi, Omar	USA	Deputy Executive Director	UNICEF	Multilateral Agency 2 (UNICEF/UNHCR) - Board Member
Ahiya, Barakpete	Togo	Legal adviser	Ministry of Primary and Secondary Education and Literacy	Africa 2 - Advisor to Alt. Board Member
Akstein, Natalie	South Africa	Networks Engagement Coordinator	Global Campaign for Education	Civil Society Org. 2 (Developing Country) - Advisor to Board Member
Al Hemeiri, Rashed Mohamed	United Arab Emirates	Director of Development Cooperation	Ministry of Foreign Affairs and International Cooperation	Donor 4 - Alternate Board Member
Albertin, Damascus Marcellus	Saint Lucia	Head, Human and Social Cluster	Organization of Eastern Caribbean States	Latin America & The Caribbean - Advisor to Alt. Board Member
Albright, Alice	USA	Chief Executive Officer	Global Partnership for Education	GPE Secretariat
Amin, Ruhul	Bangladesh	Joint Secretary (Development)	Ministry of Primary and Mass Education	Asia & The Pacific - Advisor to Board Member
Andersen, Sinead	USA	Global Advocacy Team Lead	Global Partnership for Education	GPE Secretariat
Apanbil, Gifty	Ghana	Deputy General Secretary	Ghana National Association of Teachers (GNAT)	Civil Society Org. 3 (Teaching Profession) - Board Member
Archer, David	United Kingdom	Head of Public Services	ActionAid	Chair, SIC
Aryal, Baikuntha Prasad	Nepal	Joint Secretary	Ministry of Education Science and Technology	Asia & The Pacific - Advisor to Alt. Board Member

Baagø-Rasmussen, Line	Denmark	Senior Development Adviser	Ministry of Foreign Affairs of Denmark	Donor 2 - Alternate Board Member
Baeten, Sven	USA	Acting Manager Country Support Team	Global Partnership for Education	GPE Secretariat
Baker, Tony	USA	Associate Director, Global Education	RESULTS Educational Fund	Civil Society Org. 1 (International/Northern) - Advisor to Board Member
Barimbui, Lucy Njura	Ghana	International Relations	Education International	Civil Society Org. 3 (Teaching Profession) - Advisor to Board Member
Baskin, Kim	USA	Global Specialist, Government & Multilateral Affairs	Teach For All	Civil Society Org. 1 (International/Northern) - Observer
Benveniste, Luis	USA	Regional Director	The World Bank	Multilateral Agency 3 (Multilat. & Regional Banks) - Board Member
Birnbaum, Alice	Canada	Senior Policy Analyst	Global Affairs Canada	Donor 3 - Advisor to Alt. Board Member
Boe, Kira	Denmark	Education Policy Lead	Oxfam	Civil Society Org. 1 (International/Northern) - Board Member
Bourne, Jo	USA	Chief Technical Officer	Global Partnership for Education	GPE Secretariat
Boutcher, David	United Kingdom	Partner	Reed Smith	Private Sector - Board Member
Burwood, Sarah	France	Legal adviser	French Ministry for Europe and Foreign Affairs	Donor 1 - Advisor to Board Member
Charo, Ruth	Kenya	Sr. Education Specialist	The World Bank	Presenter
Cho, Jake Taesang	USA	Project Manager	Global Business Coalition for Education	Private Sector - Advisor to Board Member

Close, Stephen	Australia	Assistant Director Education Funds	Australian Government Department of Foreign Affairs & Trade	Donor 6 - Advisor to Board Member
Cooley, Larry	USA	Founder and President Emeritus	Management Systems International	Presenter
Cram, Julie	USA	Deputy Assistant Administrator	U.S. Agency for International Development	Donor 6 - Alternate Board Member
Croso, Camilla	Brazil	General Coordinator	Latin American Campaign for the Right to Education (CLADE)	Civil Society Org. 2 (Developing Country) - Board Member
Cutherell, Danny	Kenya	East Africa Director	World University Service of Canada	Presenter
Dabu, Maria	Philippines	Deputy Regional Coordinator	Asia South Pacific Association for Basic and Adult Education (ASPBAE)	Civil Society Org. 2 (Developing Country) - Advisor to Alt. Board Member
Dahal, Mahesh Prasad	Nepal	Secretary	Ministry of Education Science and Technology	Asia & The Pacific - Alternate Board Member
Desangles, Julie	USA	Board Operations Officer	Global Partnership for Education	GPE Secretariat
Devevey, Guigone	Switzerland	Education Advisor	Swiss Agency for Development and Cooperation	Donor 1 - Advisor to Alt. Board Member
Di Vozzo, Donatella	Belgium	International Aid Cooperation Officer	European Commission	Donor 5 - Observer
Ekirapa, Martha	Kenya	Deputy Director of Education	Ministry of Education	Africa 1 - Advisor to Board Member
Fife, Paul	Norway	Director, Global Health and Education	Norwegian Agency for Development Cooperation (Norad)	Donor 4 - Board Member

Floren, Annica	Belgium	Deputy Head of Unit	European Commission	Donor 5 - Advisor to Board Member
Focas Licht, Margarita	Denmark	Chief, Effective Partnership	Global Partnership for Education	GPE Secretariat
Gaye, Jawara	Saudi Arabia	Global Lead Education Specialist	Islamic Development Bank	Multilateral Agency 3 (Multilat. & Regional Banks) - Acting Alt. Board Member
Gear, Sally	United Kingdom	Chair, GPC		Chair, GPC
Giannini, Stefania	France	Assistant Director-General for Education	UNESCO	Multilateral Agency 1 (UNESCO) - Board Member
Gillard, Julia	Australia	Chair, GPE Board	Global Partnership for Education	Chair, GPE Board
Goudiaby, Gisele	USA	Special Assistant to the Board Vice Chair	Global Partnership for Education	GPE Secretariat
Grant Lewis, Suzanne	France	Director	UNESCO IIEP	Multilateral Agency 1 (UNESCO) - Advisor to Board Member
Graves, Sue	Australia	Director, Health & Education Funds	Australian Government Department of Foreign Affairs and Trade	Donor 6 - Board Member
Grob-Zakhary, Randa	Switzerland	CEO	Insights for Education	Private Foundations - Board Member
Hacking, Cornelius	Netherlands	Lead Education Adviser	Netherlands Ministry of Foreign Affairs	Donor 1 - Observer
Handschin, Sabina	Switzerland	Head of Education Unit, Senior Education Policy Advisor	Swiss Agency for Development and Cooperation	Donor 1 - Alternate Board Member

Hannon, Carol	Ireland	Policy Lead-Education	Department of Foreign Affairs and Trade, Ireland	Donor 4 - Observer
Herbert, Alicia	United Kingdom	Deputy Director, Children, Youth and Education Department	Department for International Development (DFID)	Donor 3 - Board Member
Hernández Cruz, Luis Ramón	Nicaragua	Director General of Primary Education	Ministry of Education	Latin America & The Caribbean - Board Member
Hissard, Donatienne	France	Deputy Director for Sustainable Development	French Ministry for Europe and Foreign Affairs	Donor 1 - Board Member
Hossain, Md Akram Al	Bangladesh	Secretary	Ministry of Primary and Mass Education	Asia & The Pacific - Board Member
Huber, Rudolf	Germany	Senior Policy Officer	Germany, Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ)	Donor 5 - Advisor to Alt. Board Member
Jeon, Byongyoon	Republic of Korea	Consular	Embassy of the Republic of Korea in Kenya	Donor 6 - Observer
Jillaow, Elyas	Kenya	Director General	Ministry of Education	Africa 1 - Board Member
Johnsen, Erling Hess	Norway	Adviser	Norwegian Ministry of Foreign Affairs	Donor 4 - Observer
Jules, Didacus	Saint Lucia	Director General	Organisation of Eastern Caribbean States - OECS	Latin America & The Caribbean - Alternate Board Member
Kamau, Margaret	Kenya	Deputy Project Director – Girls' Education Challenge	Education Development Trust	Presenter

Keiru, Bilha Joy	Kenya	Deputy Head, Human and Social Development	DFID Kenya	Donor 3 - Observer
Khan, Maria	India	Secretary General	Asia South Pacific Association for Basic and Adult Education (ASPBAE)	Civil Society Org. 2 (Developing Country) - Alternate Board Member
Kingston, Meredith	France	Education Advisor	French Ministry for Europe and Foreign Affairs	Donor 1 - Observer
Kirsztajn, Ilana	USA	Strategy Officer	Global Partnership for Education	GPE Secretariat
Krech, Robert	USA	Advisor	Global Partnership for Education	GPE Secretariat
Lervag, Astrid	Norway	Senior Adviser	Norwegian Agency for Development Cooperation (Norad)	Donor 4 - Advisor to Board Member
Lewis, Camilla	United Kingdom	Lead Adviser and Senior Responsible Owner for GPE	Department for International Development (DFID)	Donor 3 - Advisor to Board Member
Magnusson, Per Tomas	Sweden	Senior Programme Manager	Swedish International Development Cooperation Agency (Sida)	Donor 2 - Advisor to Board Member
Manek, Geeta	Kenya	Chair, Partnerships Committee, Rotary	Rotary International	Observer
Manigat, Nesmy	Haiti	Advisor	Primature	Chair, GEC
Marr, LeAnna	USA	Director, Office of Education	U.S. Agency for International Development	Donor 6 - Observer
Mathema, Ndabazekhaya Cain Ginyilitshe	Zimbabwe	Minister of Primary and Secondary Education	Ministry of Primary and Secondary Education	Africa 1 - Alt. Board Member

Mayenje, Stella Abraham	Tanzania	Program Officer	Embassy of Sweden in Tanzania	Africa 1 - Observer
Mettille, Jeff	USA	Senior Policy Adviser	U.S. Agency for International Development	Donor 6 - Advisor to Alt. Board Member
Mogga Benjamin, George	South Sudan	Director Planning & Budgeting	Ministry of Education	Africa 3 - Advisor to the Board Member
Mores, Philippe	Luxembourg	Head of Multilateral Affairs	Ministry of Foreign and European Affairs of Luxembourg	Donor 1 - Observer
Moyo, Teresia Dennis	Tanzania	Program Officer Education	Embassy of Sweden in Tanzania	Africa 1 - Observer
Mwendwa, Ng'aa Michael	Kenya	Regional Disability Inclusion Advisor, East Africa	CBM	Civil Society Org. 1 (International/Northern) - Observer
Naidoo, Jordan	France	Director Education 2030	UNESCO	Multilateral Agency 1 (UNESCO) - Alternate Board Member
Nestel, Yona	United Kingdom	Senior Education Policy and Advocacy Advisor	Plan International	Civil Society Org. 1 (International/Northern) - Alternate Board Member
North, Charles	USA	Deputy Chief Executive Officer	Global Partnership for Education	GPE Secretariat
Oduor-Noah, Linda	Kenya	Project Manager	East African Centre for Human Rights (EACHRights)	Civil Society Org. 2 (Developing Country) - Observer
Oketch, Moses	United Kingdom	Independent Evaluation Committee (IEC)	UCL	Presenter

Olavarria Perez, Maria Jose	USA	Governance Lead	Global Partnership for Education	GPE Secretariat
Omondi-Adeitan, Theresa	Kenya	Deputy Executive Director	Forum for African Women Educationalists (FAWE)	Civil Society Org. 2 (Developing Country) - Observer
Panday-Soobrayan, Saadhna	USA	Education Specialist	UNICEF	Multilateral Agency 2 (UNICEF/UNHCR) - Advisor to Board Member
Pascual, Jose	USA	Senior Counsel	The World Bank	Trustee
Pellicioli, Ludovica	USA	Communications Officer	Global Partnership for Education	GPE Secretariat
Place, Céline	France	Adjointe au sous directeur du développement humain	French Ministry for Europe and Foreign Affairs	Chair, FRC
Power, Padraig	France	Chief Financial Officer	Global Partnership for Education	GPE Secretariat
Rabbani, Fazle	USA	Senior Education Specialist	Global Partnership for Education	GPE Secretariat
Randrianarison, Prisca Hamintsoa	Madagascar	GPE Focal Point	Ministère de l'Education Nationale, et de l'Enseignement Technique et Professionnel	Africa 2 - Advisor to Board Member
Rooney, Theresa	Germany		GIZ	Donor 5 - Observer
Rosendahl, Anna	Sweden	Head of Unit for Global Social Development	Swedish International Development Cooperation Agency (Sida)	Donor 2 - Board Member
Sabi, Imad	United Kingdom	Senior Program Officer	Open Society Foundations	Private Foundations - Observer

Schroh, Karen	Belgium	Donor Relations Lead	Global Partnership for Education	GPE Secretariat
Sengeh, David Moinina	Sierra Leone	Minister	Ministry of Basic and Senior Secondary Education	Africa 3 - Alternate Board Member
Slawich, Jennifer	Canada	Senior Policy Advisor, Education	World Vision Canada	Civil Society Org. 1 (International/Northern) - Advisor to Alt. Board Member
Smyth, Nancy	Canada	Director General	Global Affairs Canada	Donor 3- Alternate Board Member
Sowa, Amara	Sierra Leone	National Programme Coordinator	Ministry of Basic and Senior Secondary Education	Africa 3 - Advisor to Alt. Board Member
Sumerfield, Douglas	USA	Senior Operations Officer	The World Bank	Multilateral Agency 3 (Multilat. & Regional Banks) - Advisor to Board Member
Tapp, Charles	USA	Manager of External Relations, Operations and Fundraising	Global Partnership for Education	GPE Secretariat
Telford, Rebecca	Denmark	Chief, Education Section	UNHCR	Multilateral Agency 2 (UNICEF/UNHCR) - Advisor to Alt. Board Member
Thabela, Tumisang	Zimbabwe	Permanent Secretary	Ministry of Primary and Secondary Education, Zimbabwe	Africa 1 - Advisor to Alt. Board Member
Thelusmond, William	Haiti	National Coordinator	Regroupement Education Pour Toutes et Tous (REPT)	Civil Society Org. 2 (Developing Country) - Observer
Thiam, Serigne Mbaye	Senegal	Vice Chair, GPE Board	Global Partnership for Education	Vice Chair, GPE Board

Van Dyke, Johanna	USA	Board Operations Officer	Global Partnership for Education	GPE Secretariat
Volahaingo, Marie Thérèse	Madagascar	Minister	Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique et Professionnel	Africa 2 - Board Member
Von Frantzius, Ina	Germany	Head of Education Department	Germany, Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ)	Donor 5 - Alternate Board Member
Wagshal, Julie	USA	Senior Board Operations Assistant	Global Partnership for Education	GPE Secretariat
Wane, Michaelle Keza	USA	Senior Board Operations Assistant	Global Partnership for Education	GPE Secretariat
Waruku, Boaz	Kenya	Program Manager	Africa Network Campaign on Education for All (ANCEFA)	Civil Society Org. 2 (Developing Country) - Observer
Wilbard, Lydia	Tanzania	National Director	Campaign for Female Education (CAMFED)	Presenter
Williamson, Angela	USA	Senior Financial Officer	The World Bank	Trustee
Yai, Deng Deng Hoc	South Sudan	Minister	Ministry of General Education and Instruction	Africa 3 - Board Member
Yoshida, Kazuhiro	Japan	Professor	Hiroshima University	Donor 6 - Observer
Zuijderduijn, Mike	Netherlands	Evaluation Team	MDF Training & Consultancy	Presenter

ANNEXE 2

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
March 31, 2020
Via Vidéoconférence

INTRODUCTION

L'ordre du jour de la réunion extraordinaire du Conseil et les documents y afférents sont consultables sur le site web du Partenariat mondial pour l'éducation (PME). La liste des participants figure à l'annexe 1. Le présent compte rendu constitue un résumé de haut niveau des principales contributions et des décisions prises.

Julia Gillard, Présidente du Conseil, a ouvert la séance à 6h00 (heure du Washington DC).

1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

1.1 La Présidente du Conseil a ouvert la réunion et a remercié les participants d'avoir pris le temps de se réunir dans un délai aussi court et en ces temps difficiles. Elle a rappelé l'objectif principal de la réunion : une proposition sur la manière dont le PME peut répondre à la pandémie de coronavirus. Elle s'est ensuite tournée vers le Vice-président, Monsieur le Ministre Thiam, et les partenaires du DCP pour une discussion sur l'impact de la pandémie dans leur pays respectif et comment le PME peut les soutenir au mieux en ces temps difficiles.

2. COVID-19 : TOUR D'HORIZON DES PAYS PARTENAIRES

2.1 Le Vice-président du Conseil s'est félicité de la rapidité de la réponse et a souligné l'urgence de la situation. Il a rendu compte de la situation au Sénégal et, soulignant les problèmes d'équité rencontrés par de nombreux pays, a insisté sur l'importance de répondre aux besoins liés à la demande des pays. Les membres et membres suppléants du Conseil du Togo, de la Sierra Leone, du Zimbabwe, de Madagascar, du Népal, de l'Afghanistan, du Bangladesh et du Nicaragua ont également rendu compte de la situation dans leur pays ainsi que des défis et des mesures prises pour assurer la continuité pédagogique.

3. PROPOSITION POUR LA RIPOSTE DU PME

3.1 La Président du Conseil s'est ensuite tournée vers la Directrice générale, Alice Albright pour une présentation de la proposition de riposte du PME. Le Directeur financier du Secrétariat, Padraig Power, et la Directrice pour un partenariat efficace, Margarita Focas Licht, ont introduit l'approche détaillée tandis que le Directeur général adjoint, Charles North, a rendu compte de l'état de préparation du Secrétariat. Le représentant du Conseil de l'UNICEF, Robert Jenkins, a fait le point sur l'état d'avancement du financement de 8,8 millions de dollars américain géré par l'UNICEF et approuvé par le Secrétariat en vertu de ses pouvoirs délégués pour soutenir les efforts de coordination et les actions immédiates dans l'ensemble des 87 pays éligibles du PME.

Discussion :

3.2 Les points suivants ont été soulevés :

- **L'alignement et la coordination** ont été jugés critiques par les membres du Conseil. Le Secrétariat a rappelé son dialogue continue, son engagement et sa coordination avec d'autres partenaires travaillant à répondre à la crise, y compris ECW et l'UNESCO, en plus de la coordination au niveau des pays favorisée par le financement de 8,8 millions de dollars américains à l'UNICEF.

- **Définir l'action du PME.** Le Vice-président du Conseil a souligné le rôle décisif du PME dans ce contexte et la nécessité de mettre en place une action et une réponse rapides. Il a suggéré que la crise de la COVID-19 aura des implications à long terme, y compris pour la discussion du plan stratégique, notamment en ce qui concerne la flexibilité, la réactivité et la résilience. L'importance de mécanismes agiles et flexibles a été une fois encore soulevée, tant en termes de processus de demande de financement COVID qu'en ce qui concerne la restructuration et les révisions des financements, tout en garantissant le degré de transparence et de contrôle requis.

- **Approche fondée sur la demande (premier arrivé, premier servi) ou sur les besoins**. Plusieurs membres du Conseil se sont prononcés en faveur d'une approche fondée sur les besoins, car des inquiétudes ont émergé s'agissant de pays qui n'auraient pas la capacité ou les informations nécessaires pour présenter leur demande en temps opportun. Pour trouver le juste équilibre entre répondre aux demandes les plus pressantes et soutenir les pays à formaliser leurs besoins, le Conseil a retenu la proposition du Secretariat de repartir l'enveloppe de 250 millions de dollars américains en une première tranche de 150 millions de dollars américains et une deuxième tranche de 100 millions de dollars américains dédiée à une approche fondée sur les besoins dans le cas probable où la demande dépasserait l'offre et soumise à l'examen du Comité de coordination; il a également été convenu d'examiner les principes de justice et d'équité dans l'allocation des financements, sans que cela implique une répartition égale des financements entre tous les pays membres.

- **Délégation de pouvoirs.** Alors que les membres du Conseil ont reconnu la nécessité d'approuver rapidement les financements, certains ont suggéré que la délégation de pouvoirs à la directrice générale soit limitée dans le temps et ont souligné l'importance de respecter les procédures de gouvernance et la transparence. Il a été confirmé que la délégation de la directrice générale serait limitée dans le temps et que cette dernière rapporterait auprès du Comité de coordination.

- La Présidente du Conseil a pris note de la majorité des opinions en faveur de l'option recommandée par le Comité de coordination sur l'éligibilité (67 pays éligibles à l'ESPIG).

- La Commission européenne s'est abstenue en raison d'un point technique concernant le vacillement de l'accréditation des ONG comme non éligibles au financement sur la base de la réglementation financière de l'UE.

Décision :

3.3 La Présidente du Conseil a déclaré approuvée la décision suivante :

BOD/2020/03-04 - <u>Riposte d'urgence à la COVID-19 et rétablissement initial</u>: Le Conseil d'administration reconnaît la gravité des conséquences de la pandémie de COVID-19 sur l'apprentissage des enfants, et notamment des filles et des enfants les plus marginalisés. Compte tenu du rôle que le PME doit jouer dans l'aide aux mesures de planification, de riposte et de coordination pour atténuer les incidences de la pandémie sur l'éducation, le Conseil prend les

décisions suivantes :

1. Mise en réserve d'un montant initial de **250 millions de dollars** du Fonds du GPE pour la mise en place d'un guichet de financement spécial axé sur la riposte d'urgence à la COVID-19 et sur le rétablissement initial (guichet de financement accéléré de la riposte à la COVID-19) décrit dans le document/2020/03 DOC 02.

2. Approbation des critères d'admissibilité et du montant de l'allocation maximale du guichet de financement décrits dans le document BOD/2020/03 DOC 02. Plus précisément, le Conseil se prononce en faveur de l'éligibilité des 67 pays éligibles à l'ESPIG listés dans l'Annexe A.

3. Compte tenu de la nécessité d'intervenir rapidement dans les circonstances exceptionnelles actuelles :

a. délégation à la Directrice générale du pouvoir d'approuver toutes les demandes du guichet de financement jusqu'au 30 septembre, 2020, y compris celles concernant les mécanismes d'interventions mondiales et régionales. Les seuils pour la délégation de pouvoirs demeurent par ailleurs inchangés pour tous les autres types de financements. La Directrice générale rendra compte de cette délégation au Comité de coordination.

b. levée de l'obligation de procéder à une évaluation officielle du niveau de financement pour toutes les organisations non gouvernementales internationales (ONGI), pour les demandes d'un montant supérieur à 5 millions de dollars, étant entendu que le Secrétariat se chargera de l'évaluation du risque dans le cadre de son examen de telles allocations ;

c. délégation au Comité de coordination du pouvoir de contrôler l'administration du guichet de financement et d'approuver si nécessaire les modifications énumérées ci-dessous pour assurer une riposte efficace à la crise :

i. ajustements aux allocations maximales ;
ii. montant des fonds disponibles pour les biens publics mondiaux et régionaux ;
iii. modifications à la ***Politique relative aux contributions et aux mesures de sauvegarde***[1] pour faciliter les contributions supplémentaires ;
iv. examen trimestriel du guichet de financement accéléré de la riposte à la COVID-19 pour décider s'il convient de maintenir l'aide et les activités ou de recommander au Conseil d'y mettre fin et de mettre le solde non alloué à la disposition du Conseil en vue de sa réaffectation.

4. Etant donné que la riposte à la COVID-19 risque de pénaliser l'exécution des financements en cours, et d'entraîner des retards dans le traitement des requêtes de financement en attente et le report de certains des décaissements jusqu'à la prochaine période de financement, augmentation de 25 % — ou 500 millions de dollars — à 37,5 % — ou 750 millions de dollars — du montant maximal des dépenses reportées pour la période de financement 2018-2020. Le Secrétariat évalue en effet que le PME disposera vraisemblablement d'un montant suffisant de liquidités pour continuer jusqu'au 30 juin 2021 d'engager et de décaisser des fonds pour les programmes nouveaux et existants.

5. Compte tenu du fait que la demande exprimée pour le mécanisme risque d'être sensiblement supérieure aux ressources disponibles, attribution au guichet de

financement accéléré de la riposte à la COVID-19 du statut d'activité admissible au financement ciblé en vertu de la ***Politique relative aux contributions et aux principes de sauvegarde***, et appel aux bailleurs de fonds souverains nouveaux et existants et aux entreprises et fondations privées à porter le montant de leurs contributions au Fonds du PME à un niveau supérieur. Ces contributions peuvent être théoriquement allouées au guichet de financement, et il n'y a pas de restriction quant à la limite maximale des fonds pouvant provenir d'un bailleur.

6. Demande adressée à la Directrice générale de communiquer au Conseil des rapports réguliers sur la riposte du PME à la pandémie et à ses impacts sur les opérations du Partenariat.

3.4 La réunion est levée à 9h00 (heure de Washington, DC).

Annex 1 - Liste des participants

Membres titulaires et suppléants du Conseil

	Name	Constituency	Role
1	Elyas Abdi Jillaow	Africa 1	BM
2	Tumisang Thabela attending *in lieu of Ndabazekhaya Cain Ginyilitshe Mathema*	Africa 1	ABM
3	Andriamanana Josoa Iaritsambatra Rijasoa	Africa 2	BM
4	Affoh Atcha-Dedji	Africa 2	ABM
5	Awut Deng Achuil	Africa 3	BM
6	David Moinina Sengeh	Africa 3	ABM
7	Akram Al Hossain	Asia and Pacific	BM
8	Mahesh Prasad Dahal	Asia and Pacific	ABM
9	Mohammad Balkhi	EEMECA	BM
10	Luis Cruz	LAC	BM
11	Jules Didacus	LAC	ABM
12	Donatienne Hissard	Donor 1	BM
13	Guigone Devey attending in lieu of Sabina Handschin	Donor 1	ABM
14	Anna Rosendahl	Donor 2	BM
15	Signe Skovbakke Winding Albjerg attending in lieu of Line Baagø-Rasmussen	Donor 2	ABM
16	Alicia Herbert	Donor 3	BM
17	Nancy Smyth	Donor 3	ABM
18	Kari Hauge Rissoen	Donor 4	BM
19	Rashed Mohamed Awadh Al Hemeiri	Donor 4	ABM
20	Marjeta Jager	Donor 5	BM
21	Ina von Frantzius	Donor 5	ABM
22	Sarah Lendon	Donor 6	BM

23	Julie Cram	Donor 6	ABM
24	Stefania Giannini	MLA 1	BM
25	Mami Umayahara	MLA 1	ABM
26	Robert Jenkins	MLA 2	BM
27	Mamadou Balde	MLA 2	ABM
28	Luis Benveniste	MLA 3	BM
29	Amadou Diallo	MLA 3	ABM
30	Kira Boe	CSO 1	BM
31	Yona Nestel	CSO 1	ABM
32	Camilla Croso	CSO 2	BM
33	Maria Khan	CSO 2	ABM
34	Gifty Apanbil	CSO 3	BM
35	Haldis Holst	CSO 3	ABM
36	David Boutcher	Private Sector	BM
37	Randa Grob-Zakhary	Private Foundations	BM
38	Imad Sabi	Private Foundations	ABM
39	Celine Place	FRC	Chair
40	Nesmy Manigat	GEC	Chair
41	David Archer	SIC	Chair
42	Sally Gear	GPC	Chair